

J'allais rédiger cet article en langue malagasy mais, tout compte fait, comme ce Pasteur a même mis la Communauté internationale dans son sac de nœud droit issu de l'école de Judas Iscariote (vous connaissez bien comment a terminé son baiser à Jésus, non?), j'ai finalement opté pour le français, langue de communication plus élargie au niveau planétaire. Cela dit, quel est l'épicentre de toutes les inepties entendues et lues sur plusieurs supports médiatiques, ces derniers temps, sur Madagascar et, *a fortiori*, sur ses dirigeants actuels ?

Il s'agit du projet de loi n°009/2019 relatif à la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) voté par le Parlement (Assemblée et Sénat) de Madagascar le 18 septembre 2019. L'article premier de cette loi, si l'on comprend et maîtrise le français, est sans équivoque : *“Sans préjudice des dispositions du Code Pénal et du Code de Procédure Pénale, la présente loi a pour objet de renforcer le régime juridique de la prévention, de la poursuite, de la répression des actes de Violences Basées sur le Genre, de la prise en charge et de la réparation ainsi que de la protection des victimes”* .

Il était plus que temps car, selon des chiffres publiés par le Programme des Nations Unies pour le Développement ou PNUD : *“24% des violences enregistrées concernent des violences psychologiques et affectives comme les insultes à répétition, les chantages et les menaces. 11% sont des violences sexuelles touchant le viol, l'inceste, le mariage précoce et forcé ainsi que la prostitution conjugale”* .

Quant à l'article 2 de ce projet de loi 009/2019, il définit, sans équivoque non plus, tous les mots importants utilisés dans le champ d'application de cette loi.

Article 2 : Au sens de la présente loi, les termes :

1° « Genre » désigne les rôles, les comportements, les activités et les attributs qu'une société donnée considère à un moment donné comme appropriés pour les hommes et les femmes.

2° « Les Violences Basées sur le Genre » désignent tout acte de violence dirigé contre une personne en raison de son sexe, et causant ou pouvant causer un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée.

Les Violences Basées sur le Genre s'entendent comme englobant, sans y être limité les formes de violences énumérées ci-après :

- La violence physique, sexuelle, psychologique et économique exercée au sein de la famille, y compris les coups, les sévices sexuels infligés aux enfants, les pratiques traditionnelles préjudiciables aux deux sexes, la violence au sein du couple, et la violence liée à l'exploitation.

- La violence physique, sexuelle, psychologique et économique exercée au sein de la société, y compris les sévices sexuels, le harcèlement sexuel, le proxénétisme et la prostitution forcée ;

- La violence physique, sexuelle, psychologique et économique perpétrée ou tolérée par l'État, où qu'elle s'exerce ;

3° L'union s'entend comme le lien entre un homme et une femme qui sont mariés ou qui se comportent comme tels .

4° Victime : Toute personne qui a subi un acte de violence ou des mauvais traitements ou des sévices.

5° Pratiques traditionnelles préjudiciables : désignent tout acte tiré des us et coutumes qui porte atteinte aux droits humains.

6° **Acte sexuel contre nature : Tout acte sexuel commis sur la personne d'autrui, contraire aux bonnes mœurs et à l'ordre naturel des choses**

.



Mialy Rajoelina, épouse du Président de la république malagasy, Andry Rajoelina, et Constant-Serge Bounda, Représentant permanent du FNUAP à Madagascar

Une fois ce projet de loi votée, Mialy Rajoelina, Ambassadrice du Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP) pour la lutte contre les VBG à Madagascar mais, surtout, Première Dame, épouse du Président Andry Rajoelina, a déclaré : *“Ce projet de loi est une grande victoire pour les droits des femmes et des enfants victimes. Une avancée vers la fin de l'impunité et davantage de justice sociale”*

.

Les n° 3 et 6 ne peuvent prêter à aucune confusion et ne peuvent faire l'objet d'interprétations du genre *“protection des LGBT (Lesbiennes, Gays, Bisexuels, Transgenres) ”* ou encore d'*“autorisation et légalisation de mariage”*

entre les mêmes LGBT. Mais nous sommes à Madagascar, pays où les politiciens qui s'opposent à tout sont champions du monde des mensonges éhontés, travestissant la vérité en assemblant des termes qu'ils n'ont jamais connu ni entendu depuis, pour en faire des histoires à dormir debout se répandant et gonflant à la vitesse grand “V”,

surtout sur les réseaux sociaux où tous les lâches se lâchent et s'en donnent à cœur joie pour aggraver des mensonges qui ne seront jamais que des feux de paille dans l'espace et dans le temps. Personnellement, je suis (du verbe suivre) avec patience, cette citation d'un auteur inconnu : “

Quand le mensonge prend l'ascenseur, la vérité prend l'escalier. Elle met plus de temps mais finit toujours par arriver”.

Et j'en suis arrivé à un pan du passé du Pasteur Irako Andriamahazosoa Ammi , car c'est vraiment lui qui est devenu l'homme par qui le scandale est arrivé, en s'étant appuyé sur ce projet de loi 009/2019 sur les VBG.

Il aura beau s'excuser, le mal est fait. Ci-après, un extrait du préambule du “*Fanambaran a*”

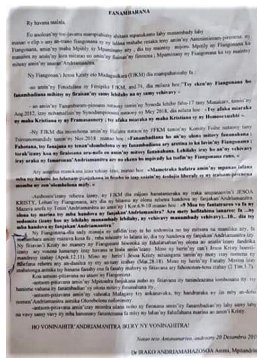
(déclaration) rédigé en malagasy, en date du 20 décembre 2019, qui m'est parvenu, signé de ses prénoms et nom mais sans sceau officiel de la FKJM (Eglise de Jésus-Christ à Madagascar) d'obédience calviniste. Certes, même cette déclaration a fait l'objet de toutes sortes d'interprétations, selon qu'on est

“pour”

ou

“contre”

. Mais pour ou contre qui ou quoi exactement ? Là est la question:



Certes, quelque peu illisible mais il s'agit d'une preuve, sans plus...

“*Ry Havana malala,*

*Eo anoloan'ny toe-javatra mampiahiahy ahitana mpanakanto lahy manambady lahy
manao "clip" any an-trano fiangonana sy ny lalà
na mahabe resaka teny amin'ny Antenimieram-pirenena
..."*

. En gras : en regard de faits douteux et de la loi qui a fait jaser à l'Assemblée nationale. Cela indique que ce Pasteur, qui parle au nom de Dieu, n'a pas pris la peine de lire ne serait-ce que les deux premiers articles du projet de loi 009/2019, ou tout simplement qu'il ne maîtrise pas le français. Ce qui serait assez... détonnant. La réalité est qu'il a été manipulé comme son prédécesseur à la Présidence de la FJKM, le Pasteur Lala Rasendrasahina, qui, en février 2016, a fini par être coincé dans un salon de massage... A l'époque, personne n'a entendu une quelconque réaction du Pasteur Irako Ammi à ce sujet.

Le grand manipulateur de celui qui vient de crétiniser des Malagasy croyants ? Marc Ravalomanana qui a politisé à outrance cette FJKM déjà gravement divisée à cause de cela. Mais le plus malheureux dans l'histoire, c'est donc le comportement de ce Pasteur à la dérive qu'est l'Ammi Irako Andriamahazosoa. Détenteur d'une Maîtrise en Théologie de la Faculté de Théologie FJKM Ambatonakanga, il a enseigné pendant plusieurs années au sein de cette même Faculté, mais aussi à la Faculté des Lettres de l'Université d'Antananarivo, durant plus d'un quart de siècle. Il avait su allier discrétion, efficacité et intégrité. Peu de temps après son élection à la Présidence de la FJKM, fin août 2016 -pour un mandat de quatre ans-, les tous premiers mots du Pasteur Irako Andriamahazosoa Ammi, adressés aux acteurs politiques du pays, furent applaudis à l'unanimité par tous les Malagasy : *"Notre objectif commun est le développement de notre pays. Certes, l'église et l'État sont dans l'obligation de travailler ensemble. Mais ici, je m'adresse aux tenants du pouvoir, à tous les politiciens en leur disant ceci : prenez garde à ne pas faire de l'église un instrument politique"*

. Du coup, et à l'époque, les craintes d'une mainmise des proches de Marc Ravalomanana (ancien Président de la République et ancien vice-président laïc de la FJKM) ou même ceux du président de la République de l'époque, Hery Rajaonarimampianina (fils et frère de pasteur de la FJKM), s'étaient estompées. Mais...

Le 06 janvier 2019, ne voilà-t-il pas que le Pasteur Irako Andriamahazosoa Ammi s'est mis au diapason de la *"recherche de la vérité"* de Marc Ravalomanana et son parti TIM, pour faire irruption dans le domaine de la politique -sur lequel il avait lancé une mise en garde-, en tant que Chef d'Eglise? Qu'avait-il dit à l'adresse de la HCC (Haute Cour Constitutionnelle) avant la proclamation officielle des résultats de l'élection présidentielle de 2018? *"Le regard de tous les Malgaches se tourne vers vous, membres de la Haute cour constitutionnelle. (...) Il n'y a rien de caché qui ne doive être découvert. Ne redoutez pas ceux qui tuent le corps, mais qui ne peuvent pas tuer l'âme. Redoutez plutôt celui qui peut faire périr l'âme et le*

corps en enfer (...).

Seule la vérité relèvera le pays

·
Les résultats de l'élection conformes à la vérité que vous allez proclamer conduira Madagascar, à l'émergence et fera que la population ne vivra pas deux fois les ténèbres, ni de pauvreté qui s'ajoutera à la pauvreté

·

Le 18 janvier 2019, la HCC proclame le candidat Andry Rajoelina vainqueur (55,66%) face à Marc Ravalomanana (44,34%). Contre toute attente, en regard des menées anti-Rajoelina effectuées par ses partisans, le perdant accepte ce verdict et est même allé faire une accolade à son tombeur, au sein même de la HCC devant des tas de témoins, ce jour-là. Lors de deux élections qui ont suivi, les Législatives et les Communales, le cheval de bataille de Marc Ravalomanana et de ses fanatiques, est devenu le “*Hala-bato*” (Littéralement voix volées ou, en clair: fraudes électorale)... Dans ce combat perdu d'avance, le Pasteur Irako Andriamahazosa Ammi ne s'était pas engagé, n'avait fait aucune déclaration déplacée ou non. Il a sûrement du se rappeler qu'il est le premier membre de l

a Chaîne d'Honnêteté à

Madagascar. Qu'est-ce ? Il s'agit d'une organisation chrétienne apolitique créée en 1987 par le pasteur Emilien Razafiarison, ancien Secrétaire général de la Ligue pour la Lecture de la Bible. Il faut savoir qu'à cette époque, déjà, la corruption gangrenait la vie de la nation malagasy dans tous les domaines. Cette Chaîne d'Honnêteté a pour objectif “*de*

lutter contre la corruption et à restaurer l'honnêteté à Madagascar. Elle a vocation à rassembler en son sein tous les chrétiens, quelle que soit leur dénomination”

. Après le récent et incompréhensible (pour les profanes...) coup d'éclat du Pasteur Irako qui a fait éclater en mille morceaux la cohésion au sein de la communauté chrétienne de Madagascar, cet objectif est parti en fumée comme l'encens offert aux morts...



Le Pasteur Irako Andriamahazosoa Ammi face à la presse

Dans son *"Fanambarana"* du 20 décembre 2019, il a mis dans le même panier tout ce qui n'a rien à voir, de près ou de loin, avec le projet de loi 009/2019 sur les VBG. Mais il a fait en sorte de diaboliser celle-ci. Comment? En distillant des rappels pour mieux manipuler les chrétiens dès lors crétinisés, et en pointant indirectement du doigt le projet de loi devenu la source de malheurs et un satan à combattre. Ainsi:

"L'article 74 du règlement intérieur de la Fjkm stipule que l'église n'accepte pas comme mariage l'union d'un homme et d'un homme, l'union d'une femme et d'une femme"

. Mais aussi :

"Selon la recommandation issue du 17ème synode de Manakara, au mois de mai 2018: le christianisme, la franc-maçonnerie, le christianisme et l'homosexualité sont incompatibles"

. Mais encore :

"Le FFKM à l'issue de la rencontre de Tsiroanomandidy, au mois de novembre 2018, a affirmé que le mariage entre deux personnes du même sexe est un péché"

. L'occasion, qui fait le larron, était trop belle et l'abus bien situé. En effet, depuis janvier 2019, le Pasteur Irako Andriamahazosoa

est à la fois Président de la FJKM; Président du FFPM (Fiombonan'ny Fiangonana Protestanta eto Madagasikara) et Président du FFKM (Conseil œcuménique des Églises Chrétiennes de Madagascar).

Mais il en a rajouté pour mieux abêtir les foules: *"L'Eglise a le devoir d'interpeler sur les dangers qui peuvent survenir dans le pays; l'Eglise n'accepte pas le mariage homosexuel et les homosexuels n'hériteront pas le royaume de Dieu"*

. Plus fort encore, à l'adresse des législateurs pour les empêcher d'adopter le texte :

"Cette pratique véhiculée par la théologie libérale et internationale des droits de l'Homme ne doit pas devenir une loi"

. Après cette dangereuse dérive de ce Pasteur membre de la Chaîne d'honnêteté, faut-il encore se demander pourquoi les sectes appelés par euphémisme

"fiangonana zandriny"

(Littéralement: églises cadettes) attirent de plus en plus d'adeptes à Madagascar ? Là au moins, même si les gourous s'enrichissent extérieurement à vue d'œil, on ne parle pas de politique politicienne au nom de Dieu. La faute en revient à cet homme d'église qui se fourvoie de jour en jour et qui ne sera jamais l'Ammi de tous les Malagasy. Et c'est à l'orée de sa retraite qu'il va comprendre qu'il s'est trompé de vocation alors?

Un auteur inconnu a déclaré: *"Ce n'est pas la vie qui sépare les gens, c'est la méchanceté, l'hypocrisie, la trahison, l'égoïsme et le manque de respect"*

. En une déclaration infâme et infamante le Pasteur Irako a réussi à montrer tout cela, le 20 décembre 2019, date à marquer d'une pierre noire. Maintenant, c'est à Dieu qu'il doit demander pardon plutôt qu'aux Malagasy qu'il a crétinisé pour on-ne-sait pas quelle obscure raison. Que puis-je faire pour lui, sinon lui rappeler que je lis aussi la Bible des chrétiens où j'ai retenu ce qui suit pour lui :

1 Jean 2 : 4 Si quelqu'un dit : "Je le connais", mais qu'il n'obéit pas à ses commandements, c'est un menteur et la vérité n'est pas en lui.

Matthieu 18 : 7 : Malheur au monde à cause des scandales ! Car il est nécessaire qu'il arrive des scandales ; mais malheur à l'homme par qui le scandale arrive !

Mon petit mot à l'adresse des dirigeants malagasy actuels. A la veille de Noël, je ne vais pas polémiquer sur la médiocrité -pour ne pas dire plus- de la communication institutionnelle en général, celle de la Présidence en particulier. L'heure est à la transmission des informations réelles et véridiques au plus grand nombre de Malagasy. Dans ce contexte, il faut absolument traduire en malagasy ce projet de loi 009/2019 et organiser des séances d'explication à travers tout le pays, mais ne pas laisser la Première Dame œuvrer toute seule («*Mitan-tsoroka irery*»). Le Patriotisme, c'est la Solidarité aussi... Car nous sommes tous concernés par les VBG, qu'on le veuille ou non, victimes et témoins oculaires jusqu'ici murés dans un silence complice.

Jeannot RAMAMBAZAFY - Également publié dans "La Gazette de la Grande île" du Lundi 23 Décembre 2019

